

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de **Les Lèches** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CHAIGNEAU Odette, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/03/2021

Présents : Mme CHAIGNEAU Odette, Mrs GEORGES Philippe, GABARD André, Mme CRESTIA Marie-Thérèse, Mrs CHUPEAU Philippe, VANHOLDERBEKE Michel, REY Yaël, Mmes SURGET Charlène, GAUFFRE Monique et Mr GUIONIE Ludovic.

Absente excusée : Mme DUFOUR Carine.

Secrétaire de séance : Mme SURGET Charlène

2021-005 : Choix entreprise pour la voirie de Martory et enrochement de la fontaine de la Fouillouze

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des devis qu'elle a reçu concernant la réfection de la voirie de Martory et enrochement de la fontaine de la Fouillouze :

	COLAS	LAURIERE	SARL BORDIER
Montant HT	50 290.61 €	48 352.50 €	41 665.00 €
Montant TTC	60 348.73 €	58 023.00 €	49 998.00 €

Le Conseil décide de retenir le devis de SARL BORDIER, le mieux disant.

2021-006 : Contrat de Territoire 2021

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la réfection de la voirie de Martory et enrochement de la fontaine de la Fouillouze.

Madame le Maire soumet alors à l'assemblée le devis de la SARL BORDIER. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- approuve la nécessité de ces travaux,
- accepte le devis présenté soit 41 665 € HT
- sollicite la subvention du Conseil Départemental
- détermine le plan de financement comme suit:
 - Commune 75.00 % 31 248.75 €
 - Conseil Général 25.00% 10 416.25 €
- mandate le Maire pour signer au nom et pour le compte de la commune le Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental.

2021-007 : Choix pour l'achat d'une cureuse de fossé

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des devis qu'elle a reçu concernant l'achat d'une cureuse de fossé :

	SOMAREF	CHAMBON	AGRAM
Montant HT	10 700.00 €	7 500.00 €	4 524.00 €
Montant TTC	12 840.00 €	9 000.00 €	5 428.80 €

Le Conseil décide de retenir le devis de AGRAM, le mieux disant.

2021-008 : Semaine 4 jours à l'école

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de se prononcer sur la semaine des 4 jours pour l'école communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de se prononcer en faveur de la semaine des 4 jours.

2021-009 : Choix pour l'achat d'une tondeuse

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des devis qu'elle a reçu concernant l'achat d'une tondeuse :

	SARL INCHAUSPE	EURL MOTOCULTURE
Montant HT	2 970.25 €	16 600.00 €
Montant TTC	3 564.43 €	19 920.00 €

Le Conseil décide de retenir le devis de SARL INCHAUSPE, le mieux disant.

2021-010 : Convention fourrière 2021

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier émanant de la SPA de Bergerac annonçant les tarifs pour 2021 en tenant compte de l'augmentation des charges de cet organisme. Le prix par habitant est fixé à 0,85€.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer la convention avec la SPA.

Objet : Questions diverses

- Le Conseil donne son accord pour la convention de coopération entre commune pour le matériel et agents communaux.
- Assurance MNT pour les agents territoriaux : cette assurance coûte 1.8% du salaire brut des trois titulaires de la commune. Ensuite, une part de la complémentaire sera aussi prise en charge pour les longues maladies.
- Glissières : Les tronçons de routes et les glissières (ancienne D709) viennent d'être intégrés à l'inventaire. Les glissières vont donc pouvoir être vendues. La commune passera par web enchères pour les ventes.
- Sur la route de Martory, il faudra penser à la buse.
- Permis de construire panneaux photovoltaïques (Panneau affichage posé)
- Odeur écoulement des eaux usées du Bourg face à la route de Bosset dans le ruisseau. Un nettoyage des ronces va être fait, en attendant une autre solution plus optimale. Le SPANC pourra être contacté par la commune.
- Remerciements du Colonel Dudreuilh
- Situation de l'ATSEM Mme LUCAS Nathalie : une réponse au courrier a été formulée cette semaine. La municipalité souhaite avoir recours à des CDD.
- Visio conférence promoteurs éoliennes : Un projet éolien sur notre commune par le PACT pour 2030 a été présenté. Il y a 2 projets sur la commune. Il est nécessaire de faire pression sur la Communauté de Communes. La délibération du 18 juin 2020 du Conseil Municipal sera transmise la Communauté de Communes.
- Réactivation de l'arrêt de bus de la Marconie.